



DURÉE

5 jours / 35 heures,
consécutifs ou en 2 parties

RYTHME

Dates définies avec le client

PARTICIPANTS

8 personnes maximum

TARIF

4 000 € en intra 1 300 € /
personne en inter

Identification de l'action

Formation : SSCT MEMBRES CSE

Référence : PROG-FPCSE - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06

Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN

NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État

SIRET : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317
Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : Actualiser les compétences SSCT des membres élus du CSE (+300) afin de renforcer leurs missions de prévention, d'analyse des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les missions, moyens et obligations du CSE en santé-sécurité.
- Mettre à jour ses connaissances réglementaires, notamment les évolutions des 4 dernières années et la loi santé travail d'août 2021.
- Analyser les risques professionnels, accidents du travail et maladies professionnelles.
- Utiliser les outils de prévention : DUERP, PAPRIACT, droits d'alerte, arbre des causes et visites d'inspection.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : membres élus du CSE en second mandat.

Prérequis : être réélu au CSE; savoir lire le français.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 5 jours / 35 heures, consécutifs ou en 2 parties.

Rythme / période : Dates définies avec le client.

Participants : 8 personnes maximum.

Format : 100 % présentielle : 35 h.

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique

Séquence 1 - Retour d'expérience et rôle du CSE

- Retour sur le dernier mandat, attentes et situations rencontrées.
- Missions, moyens, consultations et fonctionnement du CSE.
- Ordre du jour, convocation, réunion, PV et registre CSE.

Séquence 2 - Cadre SST et obligations

- Santé-sécurité au travail, registres et documents SST en entreprise.
- Réfèrent harcèlement sexuel et agissements sexistes.
- DUERP, PAPRIACT, formations sécurité, VGP, affichage obligatoire et veille réglementaire.

Séquence 3 - Prévention des risques

- Évaluation du risque professionnel et droits d'alerte du CSE.
- Risques professionnels, focus RPS et TMS, nouveautés réglementaires.

Séquence 4 - Analyse des accidents et inspection

- Analyser un accident du travail avec la méthode de l'arbre des causes.
- Préparer et réaliser les visites d'inspection obligatoires.
- Identifier les bonnes pratiques pour un CSE efficient et efficace.

Séquence 5 - Ateliers et mises en situation

- Rédiger des questions efficaces pour l'ordre du jour.
- Simulation de réunion, pré-réunion et point post-réunion.
- Visite de site tutorée et état des lieux sécurité de l'entreprise (OIRA / INRS).
- Feuille de route du mandat; analyse d'accident; cas harcèlement, assistance d'un salarié, burn-out.
- Synthèse
- Actualisation des acquis et transfert en situation de travail.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique. Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue. Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 4 000 € en intra (départements 50 et 14), autres départements nous contacter; 1 300 € / personne en inter (calendrier sur 3safe.fr).
Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité : taux de satisfaction stagiaires 2024-2025 : 99 %. Avis stagiaires 2024-2025 « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %. Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention & IPRP, intervenant en prévention des risques professionnels enregistré à la DREETS Normandie. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN, mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.